

Navigation

La CGN va s’offrir un nouveau bateau pour doubler la liaison Évian-Lausanne

Le gouvernement vaudois et les autorités françaises se sont unies pour doper les traversées lacustres de la CGN

Emmanuel Borloz

Bonne nouvelle pour les amoureux de navigation et pour les pendulaires du lac: la Compagnie générale de navigation (CGN) va faire l’acquisition d’un nouveau bateau de 500 places. L’annonce n’est pas anodine, car pour retrouver trace d’un tel achat, il faut remonter à près de 30 ans, avec la mise en service du «Léman», en 1990. Il y a certes eu, depuis, l’achat de Navibus, mais à la capacité moindre. Les premiers bénéficiaires du futur bateau devisé à 15 millions de francs qui devrait voguer fin 2020 seront les milliers de personnes qui transitent entre les deux pays quotidiennement, car le nouveau bateau va permettre rien de moins que de doubler la liaison actuelle. «Aujourd’hui, il y a un trajet Évian-Lausanne toutes les 90 minutes. À l’avenir, il y en aura toutes les



Les conseillers d’État Nuria Gorrite et Pascal Broulis (au centre), entourés des représentants des autorités françaises peu après la signature de l’accord. JEAN-BERNARD SIEBER

45 minutes aux heures de pointe», précise Luc-Antoine Bähni, directeur général de la CGN. Côté look, point d’allure Belle Époque à l’horizon, la future embarcation, à l’allure bien plus moderne, sera pourvue d’hélices. Légèrement plus grande que le «Lé-

man», elle sera dotée de plus larges portes afin d’embarquer les passagers plus rapidement. De quoi détendre une situation qui n’a rien à envier aux bouchons autoroutiers. «À 7 h au départ d’Évian ou dès 17 h 25 à Ouchy, la situation est actuellement totale-

ment saturée. La nouvelle liaison va constituer un vrai soulagement et nous nous attendons même à une croissance de l’ordre de 20% avec le nouveau bateau», poursuit Luc-Antoine Bähni. De Lausanne vers Évian ou Thonon ou au départ de Nyon pour Yvoire, l’an

dernier, ce sont 1,8 million de personnes qui ont voyagé à bord de bateaux de la CGN.

Le délicat choix du nom

L’achat d’un nouveau bateau (qui donnera lieu à un prochain appel d’offres) a été annoncé jeudi en marge d’une traversée symbolique entre les rives suisse et française du lac. Concrètement, l’acquisition est rendue possible par la signature d’un «protocole en vue de la gouvernance du transport lacustre transfrontalier», entre la Communauté de communes Pays d’Évian-Vallée d’Abondance (CCPEVA) et Thonon Agglomération. Une formulation un peu abstraite derrière laquelle se cache une histoire de gros sous.

En clair, les deux parties s’engagent à se partager à parts égales le déficit d’exploitation des traversées, qui s’élève à un peu plus de 4 millions de francs par année. Pour l’État, c’est 1 million d’économisé, la participation française s’apprêtant à passer de 900 000 francs à environ 2 millions annuels. Le solde, qui devrait rester inchangé, est à la charge de la Confédération.

Pour parvenir à ce résultat, les autorités vaudoises ne s’en ca-

chent pas: «Il a fallu beaucoup négocier! Ça a pris du temps, les échanges ont été soutenus», sourit le ministre des Finances Pascal Broulis dans un langage très diplomatique. «Les négociations, qui ont duré plus de cinq ans, n’ont pas été simples», confirme la présidente du gouvernement vaudois, Nuria Gorrite. Et pour cause, les autorités vaudoises ont dû frapper à de nombreuses portes tant le mille-feuille administratif français est compliqué et que trouver un véritable interlocuteur a été une des principales difficultés dans ce dossier. C’est finalement Josiane Lei, présidente de la Communauté de communes Pays d’Évian-Vallée d’Abondance (CCPEVA) en poste depuis 2014, qui a endossé le rôle. Consciente des nombreux développements que va permettre la nouvelle liaison dans sa région - de la réfection de ports à un nouveau parking de 600 places à Évian, l’élue se dit ravie de l’accord.

Reste la délicate question du nom du nouveau bateau. S’il n’a officiellement pas encore été choisi, il pourrait s’appeler «Évian», en hommage à l’accord du jour ainsi qu’au vapeur (époque pré-Belle Époque) qui voguait sur le lac entre 1910 et 1940.

PUBLICITÉ

24heures

Livre

DEMAIN LA SUISSE

VOYAGE DANS UN PAYS DURABLE

(22.5 X 22.5 CM, 192 PAGES)

En 42 épisodes (publiés durant l’été 2017) la rédaction de 24 heures a parcouru un pays où se conjuguent déjà au présent sept verbes porteurs de créativité et d’espoir: construire, inventer, valoriser, préserver, partager, cohabiter et cultiver.

Un pays aussi familial qu’étonnant: la Suisse

Je commande _____exemplaire(s) de «Demain la Suisse, voyage dans un pays durable» Un ouvrage collectif de 24 heures

☐ au prix abonné(e) 24 heures de Fr. 27.-*

☐ au prix non-abonné(e) de Fr. 34.-*

☐ M.

☐ Mme

☐ Mlle

N° d’abonné(e) (obligatoire)

Nom

Prénom

Rue/N°

NPA/Lieu

Date

Signature

* TVA incluse. Frais de port en sus (Fr. 6.- pour 1 exemplaire en courrier B), selon frais de la poste.

Les ouvrages seront livrés avec la facture directement par les éditions Favre. En vente également en librairies.

DEMAIN LA SUISSE

Voyage dans un pays durable

FAVRE

• Ce bulletin de commande est à retourner à:

Tamedia Publications romandes SA

Marketing 24heures

Avenue de la Gare 33

1001 Lausanne

• Commande par internet: livre.24heures.ch

• Dans la limite des stocks disponibles

La postière victime de quatre hold-up fait face à l’accusé

Correctionnelle
Procès révélateur, jeudi à Yverdon, d’un des auteurs de l’un de ces multiples braquages

La poste du village d’Yvonand figurerait-elle dans le guide du loupard? La question se pose lorsqu’on voit que cet office a été braqué à quatre reprises en à peine plus de trois ans: deux fois en été 2015, à une semaine d’intervalle, puis le 2 août 2017, et encore en novembre de cette même année. Jeudi comparait, devant le Tribunal correctionnel d’Yverdon, l’un des auteurs du hold-up d’août 2017. Rien ne permet de dire qu’il serait concerné par les affaires de 2015, encore moins par celle de novembre 2017, car il était déjà derrière les barreaux. Ce n’est pas le cas de l’une des victimes de ces attaques à main armée, qui les a toutes vécues.

«Les deux premières fois, j’étais enceinte, raconte cette employée de la poste. Puis il y a eu août 2017 qui m’a valu une incapacité de travail. Le hold-up de novembre s’est produit alors que j’avais repris le travail depuis une semaine. Cela m’a anéantie. Aujourd’hui, j’ai dû prendre à contrecœur la décision de ne plus faire du guichet. J’effectue des remplacements dans une autre poste, avec une autre fonction.»

Retour au 2 août 2017. Il est 7 h 30. Deux hommes, l’un muni d’un pistolet, l’autre d’un couteau, attendent l’employé qui possède le code pour ouvrir le bureau de poste. Le premier arrivé n’a pas ce code. Les malfrats le forcent à s’allonger sur le sol. Survient la postière qui va composer ce code. Sous la menace d’une arme, elle est contrainte d’ouvrir les caisses des guichets, puis de se coucher également. Les voleurs raflent 6429 fr. 35 et huit vignettes autoroutières. Une troisième em-

ployée surgit au moment où ils découvrent l’emplacement du coffre-fort. Elle parvient à s’enfuir et à donner l’alerte. Les deux braqueurs se sauvent chacun de leur côté. Un seul sera arrêté, le soir même. L’autre court toujours. Le butin n’a pas été retrouvé.

L’accusé est un ressortissant congolais au physique athlétique, âgé d’une vingtaine d’années, domicilié en France. Il ne conteste rien du déroulement des faits tel que rapporté par les victimes. Il soutient que rien n’était prémédité. Il aurait rencontré son comparse à la gare d’Yverdon, la veille du braquage, et ne le connaissait pas avant. «Nous avons agi sur un coup de tête», affirme-t-il. Et tant pis si l’une des postières se souvient de l’avoir vu à la poste une semaine avant. À la question de savoir ce qu’il était venu faire en Suisse, il répond: «Je voulais aller jouer au FC Baulmes.»

Il semble bien que le pistolet était factice. Une des victimes se souvient qu’il a fait «un bruit de plastique» à un moment lorsqu’il a frappé un meuble. Le couteau que tenait le comparse était cependant bien réel. «Que se serait-il passé si les employés avaient refusé d’obtempérer?» demande le juge. «Nous n’avions pas du tout envie de leur faire du mal, juste peur», assure le prévenu. Cela convainc à moitié le tribunal, qui rappelle que l’intéressé venait de purger une peine de 7 ans en France pour des violences aggravées et qu’il était sorti de prison un mois avant l’affaire d’Yvonand. «Rien à voir, veut rassurer ce dernier. Il s’agissait de bagarres en groupe.»

Le procureur Stephan Johner a requis 3 ans et demi de prison ferme. L’accusé, par la voix de Me Youri Widmer, accepte cette sanction. Il s’est par contre humblement excusé et a signé des reconnaissances de dette pour tort moral en accord avec les plaignants. Verdict prochainement. **G.-M.B.**

Affaire Dubois

Retour en appel en septembre

L’annulation par le Tribunal fédéral de l’internement à vie infligé à Claude Dubois par la justice vaudoise contraint la Cour d’appel cantonale à prononcer une nouvelle décision. Elle pourrait ordonner un internement simple, pouvant être réexaminé à intervalles réguliers. Pour autant, cela ne diminue en rien la culpabilité de l’assassin de Marie, par ailleurs condamné à la prison vie. L’audience aura lieu les 27 et 28 septembre. **G.-M.B.**

Tribunal fédéral

Fabien Dunand subit deux revers

L’ancien rédacteur en chef de «24 heures», qui avait lancé des accusations d’atteintes à l’environnement contre Orlati, est débouté deux fois. Le TF écarte sa demande de séquestre sur les archives du groupe. Et il refuse de récuser le procureur qui instruit la procédure pour calomnie dirigée contre Fabien Dunand. Ce magistrat avait mené l’enquête - classée en mai 2017 - sur les accusations lancées contre Orlati; mais cela ne permet pas de conclure à sa partialité. **ATS**

Soins à domicile

Nouveau président nommé

Le Conseil d’État a ratifié la nomination du nouveau président de l’Association vaudoise d’aide et de soins à domicile (AVASAD). Tristan Gratier succédera au Pr Alain Pécoud à partir du 1er juillet à la tête du conseil d’administration. Directeur de Pro Senectute Vaud depuis 2014 et ancien secrétaire général de l’Association vaudoise d’établissements médico-sociaux, Tristan Gratier connaît bien le domaine. **L. BS**

VCX Contrôle qualité

Éditorial

Gare aux nouvelles armes nucléaires!

Andrés Allemand

Rubrique Monde



Une guerre nucléaire? Le scénario catastrophe paraît de plus en plus plausible. Non pas tellement à cause du bras de fer avec la Corée du Nord ou du défi iranien. Ni même en lien avec le duel indo-pakistanaï ou encore l'extrême tension au Proche-Orient. En réalité, ce qui inquiète vraiment les experts au plus haut point est une évolution qui ne semble pas encore avoir frappé les esprits dans le grand public. Il s'agit de la nouvelle course à l'arme atomique, dans laquelle se sont lancés Moscou, puis Washington et apparemment aussi Pékin.

Si, formellement, les États-Unis et la Russie ont signé des traités et réduit le nombre de têtes nucléaires depuis la fin de la guerre froide, les deux grandes puissances atomiques se sont mises à développer, entre autres choses, des ogives bien plus petites et aux effets plus limités, donc potentiellement utilisables dans un conflit armé... sans avoir sur la conscience un nouvel Hiroshima. L'utilisation de ces «armes nucléaires tactiques» devenant plus plausible, il serait désormais plus aisé de tenir en respect des forces ennemies. Résultat: cela renforce la dissuasion atomique, estiment ses partisans. Mais cela augmente aussi le risque de guerre nucléaire, dénoncent nombre d'observateurs.

«Combien de temps nous reste-t-il avant le premier incident explosif?»

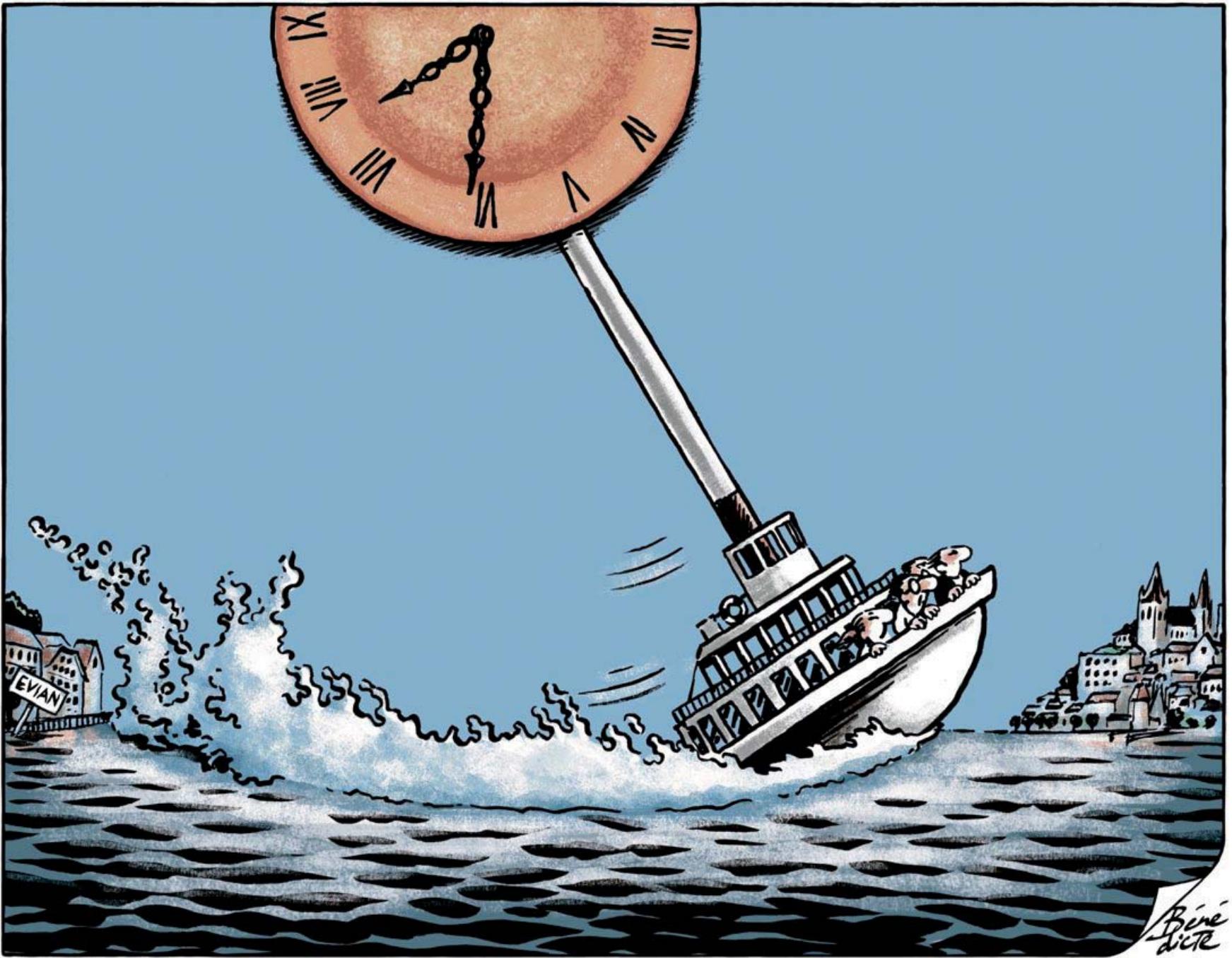
La Chine, visiblement, s'efforce de rattraper son retard en la matière en multipliant les essais en laboratoire. Parmi les six autres puissances nucléaires, combien sont également entrées dans la course? Combien s'y mettront dans un proche avenir? Et, surtout, combien de temps nous reste-t-il avant le premier incident explosif ou la première altercation nucléaire?

Face à la nouvelle guerre froide, 122 États membres de l'ONU ont adopté en juillet dernier un Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, ôtant toute légitimité aux puissances atomiques et mettant davantage de pression en faveur du désarmement. La Suisse avait voté ce traité mais hésite maintenant à le signer et à le ratifier. Par «réalisme» politique. Le parlement, lui, doit se prononcer mardi.

Pour ceux qui l'auraient oublié, «l'idéalisme» d'Henri Dunant ou de la Campagne contre les mines antipersonnel a fait des miracles. Le pire n'est pas inévitable.

Page 19

Bénédicte Un nouveau bateau pour les pendulaires



Réflexions

Stéphane Bern est une arme politique pour Macron

La rédaction

Xavier Alonso
Rédacteur en chef
adjoint rédaction
Tamedia



C'était jeudi à l'Élysée, Emmanuel Macron et Stéphane Bern lançaient en grande pompe le Loto du patrimoine. C'était peu avant, dans l'après-midi, le président de la République frôlait la frontière suisse en venant inaugurer le château de Voltaire à Ferney, rénové pour 9 millions d'euros, dont il a fait le symbole de ses objectifs de sauvegarde patrimoniale. Flonflons républicains et goût de l'apparat tricolore sous couvert de conservation des vieilles pierres? Non, de la politique. De la vraie, de la dure, pensée et préparée.

Le Loto du patrimoine est en effet une véritable opération commando de libération de l'identité française, prise en otage par la droite et l'extrême droite. Emmanuel Macron sait jouer avec les symboles de la France éternelle. Il l'a démontré à de nombreuses reprises par son flirt prononcé avec la figure de Jeanne d'Arc. En 2016, il avait quasi lancé sa campagne présidentielle lors des Fêtes johanniques d'Orléans, et n'a depuis lors cessé de parsemer ses discours d'allusions qui mêlent son parcours personnel à celui de l'héroïne de l'histoire de France. En résumé, le culot et la jeunesse de ceux qui libèrent la France, c'est elle et c'est moi. Cinq ans à ce rythme et le président Macron aura réussi à faire oublier que l'extrême droite française, le FN de Jean-Marie Le Pen en tête, avait enrôlé Jeanne d'Arc dans ses rangs.

C'est désormais les vieilles pierres qu'il utilise habilement pour se poser en point de chute identitaire. N'est-il pas le restaurateur de la munificence de la présidence française? Alors, certes, les tickets à gratter

«Mission patrimoine» serviront à financer la restauration de dix-huit lieux emblématiques et de 270 monuments mis à mal par les années, mais ils enracinent sa présidence dans le pays.

En effet, le passé est devenu branché. Le succès grandissant des Journées du patrimoine en témoigne. Aussi, pour célébrer la France et son art de vivre, Emmanuel Macron lance la restauration de l'excellence. C'est tout de même plus chic que les «apéros saucisson pinard» bas du front des identitaires. Mais la cible est la même: Mme et M. Tout-le-monde.

C'est bien pour cela qu'il a confié cette mission non à un des brillants esprits qui composent sa garde rapprochée à l'Élysée mais à un animateur TV. Car, oui, Stéphane Bern est une arme de séduction massive. Le présentateur, entre autres, «du plus beau village de France» est l'une de ces voix qui mélangent popularité et érudition comme les Français les ont toujours

«Une véritable opération commando de libération de l'identité française»

aimées. Tout comme, avant lui, Pierre Bellemare, Léon Zitronne ou encore Alain Decaux, Stéphane Bern a ce style chic et cultivé qui entre sans impressionner dans les foyers pour chanter le pays rêvé. Son patrimoine extraordinaire. Son histoire incomparable. Sa grandeur intacte (ou presque).

En grattant un ticket de loterie - quoi de plus «popu»? - vous permettez de restaurer le patrimoine de la France. Emmanuel Macron l'avait dit lors d'un débat TV de manière triviale pour être certain d'être bien compris: «Je veux réparer la France.» Emmanuel Macron ne fait que de la politique.

À quoi pourrait ressembler le «paradis» suisse en 2030?

La rédaction

Patrick Monay
Chef de la rubrique
Suisse



Le meilleur service postal du monde, des trains qui partent et arrivent (presque) toujours à l'heure, un système éducatif performant, une monnaie forte, un taux de chômage minime, un solide partenariat social qui nous préserve des grèves... La Suisse n'est-elle pas un jardin d'Éden? Kaspar Villiger en convient, mais met en garde contre les excès d'arrogance. Dans sa postface à un étonnant ouvrage publié cette semaine par Avenir Suisse, l'ancien conseiller fédéral fait appel à la sagesse populaire: «L'orgueil précède la ruine.» Autrement dit, la prospère Helvétie aurait tort de se reposer sur ses lauriers.

En 227 pages, ce «Livre blanc» s'essaie à un exercice intellectuel vivifiant: imaginer ce que pourrait devenir notre pays en fonction des choix politiques à venir. Il esquisse six scénarios réalistes et projette le lecteur en 2030 pour observer les résultats. Le «repli autonome», par exemple, conduirait à une Suisse faisant sa route en solitaire, sans accords bilatéraux avec l'Union européenne, mais avec une armée renforcée et un environnement préservé.

À l'autre extrémité, l'option «Normalité européenne» suppose une adhésion à l'UE, l'adoption de l'euro et une protection accrue des travailleurs. L'accroissement obligatoire du taux de TVA à 15% fut un casse-tête, raconte le narrateur fictif de 2030: le compromis trouvé consiste à allouer «plusieurs milliards supplémentaires à l'AVS au profit de la société vieillissante» et à soutenir les cantons pour réduire les primes de l'assurance-maladie obligatoire.

Outre le niveau d'intégration aux instances supranationales, l'autre variable choisie par Avenir Suisse est le degré de centralisation des décisions économiques. D'une forme de corporatisme piloté par l'État à un libéralisme assumé avec ouverture totale des marchés. Les scénarios envisagés s'étendent ainsi de la voie scandinave (État social renforcé, marché du travail fortement réglementé) à une «oasis globale», caractérisée par la privatisation des services publics et une faible redistribution des richesses.

Les auteurs prennent soin de définir les avantages de ces pistes d'avenir, mais aussi les risques qu'elles comportent. S'engager sur la voie du «partenariat solide» avec l'UE, basé sur un accord-cadre et une intégration au marché unique à

«Ce travail d'anticipation pousse à se poser des questions fondamentales»

travers des accords sectoriels, pourrait ainsi freiner la réalisation des réformes internes dont le pays a grand besoin. Comme celles de la prévoyance vieillesse ou de la fiscalité des entreprises.

Ce travail d'anticipation a le mérite de dépasser les enjeux ponctuels, tels que l'âge de la retraite ou l'opportunité d'acheter un nouvel avion de combat. Il pousse le citoyen à se poser des questions fondamentales, dont Kaspar Villiger souligne l'importance. Quel est notre besoin d'ouverture à la globalisation? Où fixer la limite entre responsabilité personnelle et assistance? De quel degré de souveraineté, de quelle immigration avons-nous besoin? Voilà de quoi stimuler la réflexion et le débat public.

